

Secteur Relations Internationales - Subventions aux établissements d'enseignement

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

* 437 € au Lycée Saint-Jean pour le déplacement de 31 élèves à Krumbach (Allemagne) du 13 au 22 octobre 2004 (échange scolaire).

* 252 € au Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 14 élèves à South Croydon (Angleterre) du 12 au 20 novembre 2004 (échange scolaire).

* 319 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 29 élèves à Böblingen (Allemagne) du 2 au 8 décembre 2004 (échange scolaire).

* 382 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 24 élèves à Croydon (Angleterre) du 12 au 20 novembre 2004 (échange scolaire).

* 192 € au Collège Voltaire pour l'accueil de 16 élèves de Fribourg du 13 au 19 octobre 2004 (échange scolaire) (subvention à verser à l'agent comptable du Lycée Victor Hugo, gestionnaire de l'opération).

Ces subventions seront versées sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 1 582 € sera imputée sur les crédits du Service Relations Internationales et Enseignement Supérieur, BP 2004 chapitre 65.04.6574.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

M. MONNEUR, M. DUMONT, Mme BALLOT, Mme JEANNIN, Mme BULTOT, M. ROIGNOT, Mme SCHIRRER, M. DAHOUI, Mme DAHAN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 21 décembre 2004.